

# COMMUNE DE VERSAUGUES

## PROCES-VERBAL

### COMPTE RENDU N° 2012/01 DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU VENDREDI 03 FEVRIER 2012

**L'AN DEUX MILLE DOUZE, LE VENDREDI 03 FEVRIER à VINGT HEURES,**  
Le Conseil Municipal de VERSAUGUES, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Gilles FARNIER, Maire.

**Date de Convocation** : 24 Janvier 2012

*Nombre de Conseillers en exercice : 11    Nombre de Présents : 06    Nombre de Votants : 07*

**Étaient présents** : Gilles FARNIER, Maire, Régis DEVERCHERE, 1<sup>er</sup> Adjoint, Annie ANDRE, 2<sup>ème</sup> Adjoint, Armand BORDE, Ludovic DAVID et Nathalie KRZEMINSKI, Conseillers Municipaux.

**Absent excusé et représenté**: Michel DESCHAINTE donnant pouvoir à Gilles FARNIER

**Absents excusés** : Louis ACCARY – Patrick BERLAND – Jean-François CHATELLIER et Eveline DARIEN

**Secrétaire de séance** : Annie ANDRE

Monsieur le Maire ouvre la séance à Vingt heures et procède à l'appel des présents.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

#### **1°) – Procès-verbal du compte rendu de la séance du 09 décembre 2011**

**APPROUVE**, à l'unanimité des membres présents et représentés, le procès-verbal du compte rendu de la précédente séance du 9 décembre 2011, lequel compte rendu n'a fait l'objet d'aucune observation.

#### **2°) – Intégration de l'église dans le circuit des chemins du Roman – Acquisition d'un panneau présentoir**

- **ACCEPTE**, à la majorité des membres présents et représentés, que l'église de Versaugues soit intégrée **dans le circuit des CHEMINS DU ROMAN** en Bourgogne du Sud. Bien que l'église revêt un caractère roman, **elle ne sera jamais classée aux monuments historiques.**
- **DECIDE** de faire l'acquisition d'un panneau présentoir des « Chemins du Roman » en Pays Charolais-Brionnais au prix de **1 200 € T.T.C.** pour l'année 2012. La Communauté de Communes de Paray-le-Monial devrait financer ce projet.

#### **3°) – Réfection de la toiture de l'église – Renouvellement de la demande de subvention au titre de la D.E.T.R. 2012**

- **ACCEPTE**, à l'unanimité des membres présents et représentés, le projet de réfection de la toiture de l'église et **SE PRONONCE** favorablement sur les dépenses globales dont le coût défini dans le devis LABARGE de Poisson s'élève à **19 000 € H.T.** soit **22 724 € T.T.C.**

- **SOLLICITE** et **CONFIRME**, dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) – Programmation 2012 – la demande d'aide financière au taux maximum
- **APPROUVE** le plan de financement et **DIT** que la dépense ainsi créée fera l'objet d'une inscription au budget primitif 2012.

#### 4°) – Subventions de fonctionnement – Exercice 2012

- **DECIDE**, à l'unanimité des membres présents et représentés, d'allouer les subventions suivantes :

- Aide à domicile en Milieu Rural (ADMR) de Saint-Yan	170 €
- ARPAGH de Charolles	50 €
- Association sportive du Foyer Rural (ASFR) – Montceaux l'Etoile	50 €
- Foyer Rural – Montceaux l'Etoile	50 €
- Papillons Blancs de Paray-le-Monial	50 €
- Service Remplacement Agricole – Secteur Masculin « La Providence »	80 €
- Association Maison Saint-Vincent de Paul de Paray-le-Monial	50 €
- Restaurant scolaire de Saint-Yan	250 €
- Lycée Agricole Privé E. Gauthier de RESSINS	50 €
- Ecole de Saint-Yan – Classe découverte pour 8 élèves	160 €
- Association sportive de l'E.R.E.A. – Charnay-les-Mâcon	20 €

**TOTAL =**                      **980 €**

- Et **DIT** que ces dépenses seront inscrites au budget primitif de l'exercice 2012.

#### 5°) – Adhésion à la candidature du bocage du Pays Charolais Brionnais au patrimoine mondial de l'UNESCO

- **ACCEPTTE**, à l'unanimité des membres présents et représentés, de soutenir la candidature du bocage du Pays Charolais Brionnais au **patrimoine mondial de l'UNESCO**, qui sera déposée par le Syndicat Mixte du Pays Charolais-Brionnais, et **invite** les conseillers à soutenir individuellement et promouvoir cette candidature. Cette adhésion ne coûtera rien à la Commune, car il s'agit d'un soutien moral comme l'est celui de toutes les forces vives du territoire et celui des habitants, à titre personnel.

#### 6°) – Comité National d'Action Sociale ( C.N.A.S.) – Mise en place de la charte de l'action sociale

- **ACCEPTTE**, à l'unanimité des membres présents et représentés, toutes les dispositions de la charte de l'action sociale adoptée par le CNAS et qui sera co-signée par les délégués des élus et des agents ainsi que par le correspondant du CNAS.

7°) – Contrat de suivi des progiciels BERGER-LEVRAULT/MAGNUS + Avenant

- **AUTORISE**, à l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur le Maire à signer le nouveau contrat de suivi des progiciels BERGER-LEVRAULT/MAGNUS ainsi que son avenant conclus pour une durée de **3 ans à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2012 jusqu'au 31 décembre 2014.**

**AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire porte à la connaissance des membres du Conseil Municipal les informations suivantes, à savoir :

- Le contrat initial pour la fourniture d'énergie électrique au tarif jaune relatif à la salle polyvalente a été modifié au 1<sup>er</sup> Février 2012. La puissance a été réduite à **42 KVA** au lieu de 72 KVA, ce qui fera une économie annuelle d'environ 1 000 € sur l'abonnement.
- **TOTALGAZ** avait préconisé la mise en place d'une clôture grillagée autour du réservoir enterré accessible au public. Pour des raisons esthétiques et financières, la Commune, en accord avec Totalgaz, posera une simple protection mécanique avec des roches. **TOTALGAZ** doit poser également un cadenas sur le réservoir. Ces travaux de mise en conformité devront être réalisés pour le 15 Juin 2012 au plus tard.
- Les Sapeurs Pompiers du Centre d'incendie et de secours ont effectué une tournée de contrôle des points d'eau publics sur la Commune. Quelques petites anomalies ont été constatées. (Bouchons cassés, borne à repeindre...)
- Une demande sera faite auprès de la Direction des Routes et des Infrastructures (DRI) afin de mettre un panneau indiquant « **VERSAUGUES** » au lieudit « Le Taluchet » sur la R.N. de Paray-le-Monial à Marcigny.
- Pensez à ramener photos et cartes postales pour continuer d'enrichir le site de la Commune – Le site est accessible en tapant [Versaugues.fr](http://Versaugues.fr) sur **Google**.
- La Commune a obtenu le 4<sup>ème</sup> prix du fleurissement pour 2011.

*Après avoir répondu à diverses questions des conseillers municipaux,  
L'ordre du jour étant épuisé,  
Monsieur le Maire lève la séance à Vingt deux heures*

Fait à Versaugues le 03 Février 2012

Le maire,  
*Gilles FARNIER*

